



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/2005/4
17 février 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des statistiques des transports
(Cinquante-sixième session, 8-10 juin 2005)

**RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN PLACE
DE LA BASE DE DONNÉES TER**

Note du secrétariat

Le présent document est fondé sur le rapport communiqué par le Bureau central du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) au sujet des progrès accomplis dans la mise en place de la base de données (TRANS/WP.6/147, par. 26).

* * *

Rapport de situation sur la mise en place de la base de données TER

Le Bureau central du projet TER souhaite faire part au Groupe de travail des progrès accomplis au sujet de la base de données TER et du système d'information géographique (SIG).

En 2004, le Bureau central a continué de rassembler des données sur le réseau TER, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan directeur. Pour l'exécution de cette tâche, le Bureau a confié la préparation des cartes à un consultant externe.

Différents schémas ainsi que des cartes et d'autres documents nécessaires à l'exécution du Plan directeur ont été établis.

La collecte et la rectification de données sur le passage des frontières dans les pays TER se sont poursuivies conformément aux décisions prises lors des sessions du Comité directeur ou de réunions d'experts. Les cartes relatives au passage des frontières et les tableaux présentant des données ont été utilisés lors du Séminaire IEC/CEE-TER qui s'est tenu à Portoroz (Slovénie), les 24 et 25 novembre 2004, à l'occasion du Forum économique du Sommet de l'initiative de l'Europe centrale (IEC).

Les travaux effectués par le consultant externe susmentionné ont été accueillis avec satisfaction.

Certaines des cartes établies en 2004 pour le Plan directeur TER seront bientôt disponibles sur le site Web du projet TER de la Division des transports de la CEE.

En 2004, la CEE a lancé un appel de candidatures pour que le poste de directeur adjoint du projet chargé de la base de données au Bureau central soit pourvu par un ressortissant d'un pays membre du projet TER.
